

On s'en rend compte à considérer les divers sens, très réels et actuels, que peut prendre cette histoire à la limite invraisemblable, à force d'être scabreuse, de ces deux fils allant vendre leurs mères. On n'aurait cependant qu'à rapprocher ce récit des innombrables chansons où les poètes haïtiens parlent d'Haïti comme d'une mère, pour se dire que si c'est là un idéal, la réalité, elle, serait que bon nombre d'Haïtiens, à l'égard d'Haïti, se conduisent comme Bouki à l'égard de sa mère. Mais débordant le cas d'Haïti, on peut dire que depuis toujours le trafic des êtres humains, qu'il s'agisse hier d'Africains traînés en esclavage dans les Amériques ou aujourd'hui de ces hommes et de ces femmes de toutes provenances que des passeurs transportent d'un pays à l'autre ou encore de ces employeurs sans scrupule qui font travailler des enfants, nous vendons sans honte nos frères, nos sœurs, nos enfants et nos parents.

Certes Malis est rusé, il est même cynique et il ne pousse pas la générosité jusqu'à prendre en considération le sort de la mère d'autrui (au fait Bouki et Malis sont parents puisqu'ils s'appellent oncle et neveu !). Il fait cependant preuve de pitié filiale à l'égard de sa mère. Au moins il n'est pas un fils ingrat. Son égoïsme n'est ni aveugle ni sans limite. La leçon de morale que donne cette histoire peut sembler assez primaire mais quand l'adage créole dit : "Chak koukou klere pou je li" (À chacun de veiller à ses besoins), ne s'agit-il pas de ce commencement de charité dont on dit qu'elle commence précisément par soi ?

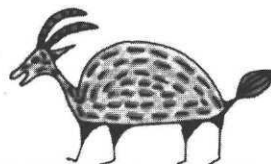
Les contes, comme le prouve cette histoire où "Bouki et Malis vendent leur mère", donnent des leçons de vie qui pour être d'un pragmatisme très terre-à-terre, ne sont pas forcément schématiques et stéréotypées. Elles sont plus complexes et profondes qu'il n'y paraît d'abord.

Mais une leçon n'est-elle pas donnée précisément pour être étudiée ? Il n'est pas davantage permis à un fils de vendre sa mère qu'à un citoyen de vendre son pays, sa mère patrie, ou tout simplement à un être humain de vendre son semblable qu'il devrait considérer comme son frère. Ceux qui le font, nous devrions le savoir d'expérience, s'ils nous poussent à le faire avec nos frères, se gardent bien d'en faire de même dans leur propre famille. C'est là une leçon non pas seulement de morale mais d'expérience.

Si cette histoire ne réhabilite pas entièrement Malis à nos yeux, elle nous fait tout de même comprendre que même chez ceux dont nous condamnons les actes, il y a parfois, pour nous, de quoi apprendre à mieux agir nous-mêmes. Car c'est souvent dans nos propres défauts que les défauts des autres trouvent de quoi s'alimenter. L'expérience est une intelligence et une mémoire, une distance critique à l'égard des choses et des êtres, y compris de nous-mêmes.

Maximilien Laroche

Professeur de littérature à l'Université Laval, à Québec (Canada),
auteur de nombreux essais sur la littérature et le conte haïtien



>>> Le passage du conte au livre

La culture orale haïtienne a été depuis le début de ma carrière la source principale de mon inspiration et mon objectif premier était de la valoriser et de la faire connaître.

Haïti est une des îles phare du bassin de la Caraïbe. Elle a été la première à marquer un pas décisif dans le processus de la décolonisation en s'affranchissant de la domination de la France. À la suite d'une guerre d'indépendance qui lui donnera naissance en 1804, la République d'Haïti se substituera à la riche colonie française de Saint-Domingue. Cette guerre sera menée par des nègres et des mulâtres libres, des esclaves marrons¹ et des esclaves. Tous nés ou descendants de nègres, déportés d'Afrique comme une marchandise sous le nom de "Bois d'Ebène" à l'époque du "commerce triangulaire"², qui se poursuivra illégalement jusqu'à la fin du XIX^e siècle, au-delà de l'abolition. La population d'Haïti qui partage le territoire de l'île avec la

République Dominicaine, est en majorité noire. Sa culture est fortement influencée par des apports africains et européens, sans oublier la part amérindienne des premiers habitants exterminés par les conquérants.

Le peuple haïtien est profondément mystique. Il croit en un dieu unique fort éloigné de lui avec qui il peut communiquer par l'intermédiaire de saints nommés lwas qui, nés en terre africaine ou en Haïti, les protègent, les accompagnent, les "possèdent", moyennant offrandes et respect. Les religions officielles, catholique et vodou, sont pratiquées l'une et l'autre dans une alchimie singulière et propre à cette terre.

Si André Malraux a écrit qu'Haïti était "le seul pays de peintres au monde", c'est qu'en vérité il y a sur cette terre une floraison de peintres du "merveilleux" pour citer Jean Marie Drot, sans oublier de parler des artistes qui sculptent des tôles récupérées, les Bos Metal³, des brodeurs

¹ Esclaves en fuite qui vivent dans les bois, hors du système esclavagiste. "Marron" est une altération de l'hispano-américain "cimarron", bétail fugitif.

² Traite des noirs entre le triangle : Europe - Afrique - Amérique.

³ Spécialiste de l'art du métal. ("Bos", de l'anglais "boss", est passé dans le français d'Haïti).

d'étendards, des sculpteurs sur bois...

Le français et le créole sont les deux langues officielles du pays, mais la majorité de la population ne parle que créole, sans l'écrire. Seule une minorité parle français et l'écrit (il y a près de 80 % d'illettrés). Cette minorité se distingue par l'originalité et la force de ses écrivains et de ses poètes.

C'est dans ce contexte, et principalement dans le milieu rural, que la tradition orale haïtienne est née et s'est développée. Pour ma part, je baignerai dans l'oralité dès ma naissance ; je grandirai au sein des "tripotages, ou zen, ou potins"⁴, j'écouterai des "audiences"⁵ portant sur des sujets concernant les mœurs, la politique, la sociologie, des "blagues", je participerai aux jeux chantés, je dirai des proverbes et des devinettes. Mais les contes me seront apportés par des paysans venus travailler en ville. Ils détenaient la tradition des contes et des contes chantés dans lesquels ils excellaient. Tout au long de ma carrière de conteuse qui commence au début des années 80, je me nourrirai de ce patrimoine haïtien et j'en découvrirai l'ampleur. Par la suite, je m'ouvrirai plus largement au patrimoine caribéen.

Je me limiterai dans cet article à ne parler que de mon travail individuel sur le conte, réservant pour une autre occasion l'approche complémentaire et tout aussi intéressante de mon travail avec des musiciens, metteurs en scène, plasticiens, ingénieurs lumière, pour la création de spectacles dans lesquels j'associe le conte à l'évocation de faits vécus et au théâtre.

Quelles ont été mes sources ?

Mes sources orales me viennent d'abord de l'enfance. Dans ma famille on lisait les Contes de Perrault, d'Andersen et de Grimm, les *Fables* de La Fontaine et *Le Petit Prince* de Saint-Exupéry. Mon grand cousin inventait des histoires extraordinaires qu'il nous contait. Au cinéma, *La Belle et la Bête* de Cocteau et les dessins animés de Walt Disney étaient nos récompenses du dimanche.

Mais je dois ma connaissance de la tradition orale haïtienne à nos bonnes. D'origine rurale, elles avaient été nourries de contes et le soir, sur notre galerie, elles nous "tiraient" des contes en créole. C'est ainsi que j'ai entendu "**La Reine des poissons**", dont certaines images m'ont marquée à jamais. Il en est de même pour "**Tezen**", le poisson amoureux d'une jeune fille. "**L'Oranger magique**" et "**Bouki et Malice mangent leur mère**" sont aussi des contes très populaires en Haïti qui ont bercé mon enfance. Lorsque je quitterai Haïti, je partirai avec ces contes cachés au fond de ma mémoire et quelques mélodies de contes chantés.

Beaucoup de contes m'ont été offerts en cadeau : lors d'un repas de famille ("Jacotolocotoc"), au cours d'un voyage à Grigri, dans le sud de l'île ("Lina et Siné"), ou pendant des veillées que j'animais. "La Princesse aux jupons dorés" m'a été offert à la fin d'une veillée à Grigny, en banlieue



L'oiseau charpentier

parisienne, par un enfant d'origine haïtienne. Les chansons de ce conte qu'il avait oubliées, me seront chantées plus tard par un autre Haïtien dans un contexte bien différent, au Festival du Feu de Santiago de Cuba. Pour résumer, ce type de collecte se fait dans un contexte d'échange et de partage, et l'informateur est en général haïtien.

L'utilisation d'une cassette audio me facilitera la tâche mais lorsque je n'aurai pas de magnétophone à ma disposition, comme ce sera le cas à Cuba, je me fierai à ma mémoire en répétant inlassablement les chansons offertes.

Je n'ai jamais sérieusement collecté de contes auprès de mes compatriotes sauf, peut-être, auprès de Ti Jacques, le jardinier, que j'ai enregistré au magnétophone et qui m'a donné "Aveline et le Dindon". Ma maladresse vis à vis des appareils électroniques peut expliquer ce peu d'intérêt pour le collectage que j'encourage néanmoins, car c'est un mode de transmission bien pratique.

Mes sources écrites sont essentiellement des essais, des recueils de contes et des romans d'ethnologues ou d'écrivains. Les travaux des ethnologues haïtiens comme Remy Bastien, Suzanne Comhaire Sylvain, Michelon Hippolyte, ont été mes sources les plus précieuses. Je dois à ces trois ethnologues des contes d'une grande beauté, transcrits, pour les deux derniers, en créole et en anglais, en créole et en français et enrichis de partitions musicales. C'est Rémy Bastien qui m'a ouvert la voie, dans les années 60 à Bogota, en m'offrant son *Anthologie du folklore haïtien* publiée en 1946 à l'Université de Mexico. Grâce à un autre compatriote, j'ai ensuite découvert à l'American Library of History à Washington, l'immense travail de Suzanne Comhaire. Sylvain, son mari m'offrira plus tard les œuvres complètes de sa femme.

Des ethnologues nord-américains comme Elsie Clews Parsons, Harold Courlander, Diane Wolkstein, Abrahams, Zora Neale Hurston, Gyneth Johnson, anglais comme Lafcadio Hearn, martiniquais comme Ina Césaire, Louise

⁴ Tous ces mots sont synonymes de potin en français d'Haïti.

⁵ Conversations à bâtons rompus. Le mot audience perd ici son sens juridique pour devenir une expression locale : bailler des audiences.

Tessonneau, cubains comme Lydia Cabrera... m'ont été aussi très utiles. J'ai bénéficié enfin de la lecture d'essais et de recueils de contes écrits tant par des écrivains d'origine haïtienne qu'étrangère, notamment : **Ainsi parla l'Oncle** de Price-Mars, **Romancero aux étoiles** de Jacques Stephen Alexis, **Contes et Légendes d'Haïti** de Philippe Thoby Marcellin et Pierre Marcellin, **Alléluia pour une femme-jardin** de René Depestre ; et parmi les non haïtiens : Chamoiseau, Confiant...

L'écriture de mes contes

Après la lecture de nombreux contes, mon choix sera déterminé par certaines images ou situations. Le conte choisi peut dormir longtemps en moi. Ainsi, le conte de "Grand Goblé et Ti Goblé", les taureaux, m'a tout de suite captivée. Était-ce parce qu'il s'agissait d'un affrontement entre père et fils, entre deux générations ? Était-ce le rôle de la mère et des autres vaches soutenant le jeune taureau ? Était-ce son lien avec une épopée africaine ? Je n'en savais rien, mais ce conte me tenait à cœur. Il devait, néanmoins mûrir longtemps en moi comme je devais mûrir avant de m'y consacrer. J'ai pris une dizaine d'années avant de l'écrire et je pense faire encore un long chemin avec lui. Une fois prête et après avoir lu des versions d'origine cubaine, martiniquaise, guyanaise et plusieurs versions haïtiennes dont celle du Général Alibée Ferry écrite en 1876, j'ai écrit ma propre version que j'ai nommée "Dife Flanbo et Loraj Kale". J'ai également pris beaucoup de temps pour écrire "Bouki et Malice mangent leur mère" ; j'attendais que mon fils grandisse pour être capable de raconter une pareille atrocité. D'autres contes me sont apparus plus accessibles et j'ai pu me mettre à mon ordinateur pour une première écriture, tout en ayant d'eux une compréhension très superficielle. En général, je fais confiance à mon intuition. Le conte se dévoile petit à petit. Je ne tiens pas à tout comprendre. Le temps saura me permettre de trouver certaines clés qui m'ouvriront des portes.

Pouvoir utiliser un ordinateur a été bénéfique pour libérer mon écriture. Ses possibilités ludiques, liées au droit à l'erreur, m'ont sécurisée. J'ai abandonné très vite le stylo pour le traitement de texte. Je note sur mon calepin ou sur des petits bouts de papiers, des idées, des situations ou des images que je "structure" ensuite directement sur l'écran de mon ordinateur. La recherche de la structure du récit sur lequel je travaille est, en effet, la première des tâches nécessaires. Lorsque la structure d'une version d'un conte est incomplète, il faut la consolider : elle est l'ossature qui soutient le récit et lui donne sa cohérence. On ne peut pas en faire l'économie. Je me sens responsable vis-à-vis du récit, vis-à-vis de mon auditoire et vis-à-vis de moi-même, d'écrire une version crédible, structurée et accessible.

Au moment du passage à l'écriture, de nombreuses questions se posent. Dans quelle langue vais-je écrire, en

français ou en créole ? Le français étant la langue que je parle et que j'écris le mieux, le français étant la langue du pays où je vis et de l'auditoire auquel je m'adresse, je choisis donc d'écrire en français.

De quel français s'agit-il, de la langue de France ou de celle d'Haïti ? La langue française d'Haïti est truffée de mots et d'expressions du XVIII^e siècle, époque où Saint-Domingue était la plus prospère des colonies françaises. Et comme nos professeurs nous ont donné en exemple la langue de Bossuet, de Fénelon et de Saint-Simon, notre langue écrite est fort classique. D'autre part, le français que nous parlons est influencé par des tournures, des images et des expressions créoles et, à la fois pour des raisons historiques et en raison d'un phénomène de proximité géographique, il s'est enrichi de mots anglais et espagnols. Cette langue mienne me plonge dans les souvenirs et l'émotion. Je l'utiliserai dans des textes précis qui font appel à ces souvenirs et à cette émotion.

Mais le français de France n'est pas uniforme et je peux également y puiser, pour m'exprimer, tour à tour un langage familier, classique, épique, enfantin ou poétique : autant de richesses qui s'offrent à moi pour écrire mes récits.

J'ai une responsabilité vis-à-vis du créole, de cette belle langue dans laquelle sont dits les contes : je me dois de la faire vivre dans mon écriture en la réinterprétant en français et en donnant l'impression que l'on entend du créole. Quant aux chants des contes, je tâcherai le plus possible de les laisser en créole pour ne pas les dénaturer.

Écriture "orale" ou littéraire ?

J'écris en pensant que je vais devoir dire ce récit en m'adressant à un public, consciente que le conte comme je l'entends est un échange. D'ailleurs je lis à haute voix ce que j'écris : ce que j'écris sera dit en public.

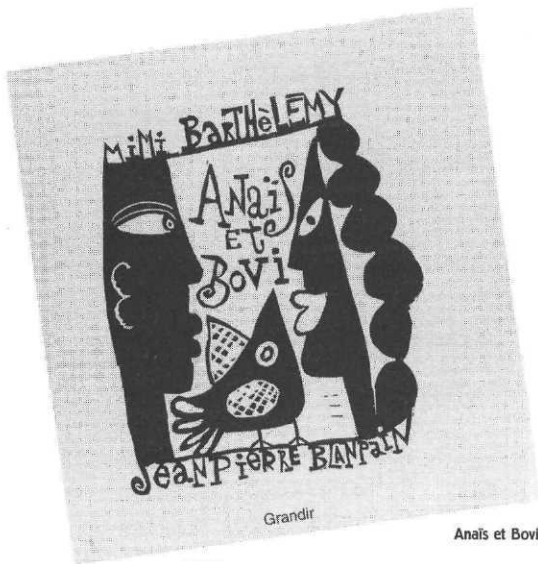
La tradition orale excelle dans l'art de capter l'attention du public, en utilisant des formules, des onomatopées et des randonnées : je puise dans cette tradition que je transpose à ma manière.

L'écriture orale n'exclut pas une forme littéraire soignée et pensée au service du récit que l'on veut transmettre. Chaque conteur a sa langue propre, celle de l'artiste. C'est une langue dont on doit accoucher, qu'il faut mériter et à laquelle on peut accéder après avoir beaucoup travaillé, comme le peintre avec sa peinture.

De l'interprétation du conte en public à l'édition et à la publication du livre

L'interprétation du conte devant un public suppose d'abord un travail de mémorisation du texte et des chansons précédemment écrits, suivi de plusieurs tentatives de restitution dans le milieu familial ou dans un cadre informel en dehors de la scène.

Aucune gestuelle, aucun déplacement ni mise en espace ne sont, en général, préparés à l'avance : tout cela sera



improvisé au moment de la rencontre avec l'auditoire. Ce qui sera prévu portera davantage sur le costume, le travail corporel et vocal permettant la concentration, la tenue vocale, le développement de l'écoute, la souplesse corporelle et la respiration, sans oublier la gestion du trac. Face au public, le conteur ainsi préparé, offrira son récit en l'habitant, tout en gardant une vigilante distance. Il pourra ainsi se laisser porter par l'émotion, les images, le goût du partage, l'amour de son histoire, l'humour, tout en observant ses propres réactions et celles de son public. Cela lui permettra ainsi de noter si une image est percutante ou pas, si un mot tombe à plat, s'il faut couper un paragraphe inutile, si le débit de parole est rythmé à souhait, si certains silences sont opportuns, si telles tournures de phrases conviennent ou encore si le texte résonne sur scène.

Des trouvailles inattendues peuvent être bienvenues et donc bonnes à être réutilisées... Le conteur récoltera dans son auditoire des observations positives ou négatives dont il profitera, une fois de retour à sa table de travail, pour modifier son texte, en tout cas l'enrichir.

De nombreux aller-retour de la table à la scène devraient aboutir à une harmonie souhaitable entre l'écrit et l'oral.

L'édition du livre

Le travail du conteur pourrait s'arrêter là. Pour beaucoup de conteurs, il en est ainsi. Dans mon cas, conteuse fortement attachée à l'écrit, après avoir conté pendant plus de sept ans, j'ai souhaité publier mes versions de contes d'origine haïtienne.

Je ressentais la nécessité de laisser des traces, de combler un vide, car il y avait, à l'époque, peu de livres de contes haïtiens publiés en France et en Haïti. Il me semblait important que la jeunesse d'Haïti connaisse son patrimoine et en ait des traces. Le même problème, avec toutefois plus d'urgence, se posait pour la jeunesse de la diaspora haïtienne.

En outre, en France, l'image d'Haïti était faussée par les échos de la longue et désastreuse dictature des Duvalier, par la méconnaissance de la religion vodou, en fin de compte par l'ignorance de la culture haïtienne. Il était donc important qu'en complément de mes spectacles de contes,

le public puisse disposer de livres de contes, pour approfondir l'approche de notre culture. On connaît le pouvoir du livre dans une société de l'écrit comme l'est celle de la France ou du Québec.

C'est donc d'abord dans ces deux pays que j'ai publié, aux Editions Québec-Amérique Jeunesse dont l'intérêt était justifié par l'importance de la communauté haïtienne au Québec, chez L'Harmattan à Paris, qui est comme on le sait, un éditeur spécialiste des littératures d'Afrique, des Caraïbes et d'Asie, et dans une petite maison d'édition française, Vif Argent, qui faisait à l'époque œuvre de visionnaire, avec une collection de livres-cassettes illustrés. Ces collections ont toutes pour caractéristique de s'adresser à la jeunesse, à l'enfance, en particulier d'origine caribéenne, et vivant aux Antilles, en Haïti, dans l'Hexagone ou au Québec. Elles ont un petit tirage, une diffusion limitée et un prix raisonnable. Notons en passant que le prix raisonnable pour la France est encore excessif pour Haïti.

Puis mes textes ont été publiés aux éditions Karthala et Acoria, plutôt africanistes, pour un public d'adultes et chez Syros, Grandir et Vents d'ailleurs dans des collections pour la jeunesse. Ces dernières qui visaient, au départ, un public européen ont souhaité atteindre également un public haïtien, encouragées par le succès de *La Perle nue*, un livre "écologique", illustré de contes. Elles ont bénéficié de l'aide du Centre National du Livre pour le publier en Haïti, à un prix modeste.

Ce ne sera qu'en 2003 que j'aurai le bonheur d'être publiée par les éditions franco-haïtiennes Hachette-Deschamps avec *La Clé du Savoir*.

Dans quelle langue publier ?

Mon travail d'écriture se faisant essentiellement en français, mes livres sont tous publiés en français. Reconnaissons, cependant, que les tentatives d'édition bilingue créole et français, faites par L'Harmattan avec *Tézin* et *Le Monstre Bagay* ont été des succès. Les éditions haïtiano-québécoises Mémoires d'encrier viennent de publier avec Vents d'ailleurs, une édition bilingue français-créole de *Soldats-Marrons*, mon spectacle sur l'histoire d'Haïti.

Ma connaissance du créole ne me permettant pas d'écrire moi-même mes versions en créole, je m'adresse, pour cela, à un spécialiste du créole haïtien. J'encourage vivement à publier le plus possible dans les langues locales, et s'il le faut à compte d'auteur, pour valoriser ces langues et les faire connaître. C'est un risque dont on sort souvent gagnant.

J'ai publié à compte d'auteur, avec deux illustrateurs, (un français, Jean Pierre Blanpain et une suisse, Catherine Louis), deux beaux livres d'artiste sur deux contes, *Anais et Bovi* et *L'Oiseau Charpentier*. Notre collaboration a mené à un échange entre artistes d'horizons différents et aussi à une prise d'initiative qui s'est révélée positive.

Le rôle des illustrateurs est important et beaucoup de ceux

avec qui j'ai travaillé ont apporté une autre dimension au conte, une autre lecture ou de l'humour, comme ce fut le cas pour **Cabri, Cheval et Tigre** illustré par Jean Pierre Blanpain.

J'aime cependant à travailler en famille, en grande complicité avec mes filles comme illustratrices ; l'une plasticienne et l'autre artiste autodidacte, chacune à sa façon sert le conte et le pays d'Haïti. Beaucoup de livres sont et seront illustrés par l'une ou l'autre.

Pourquoi un conteur ressent-il le besoin de publier ses contes ?

Au départ, il pense seulement laisser des traces, sans trop se soucier d'être de l'autre côté de la barrière, du côté des écrivains. Il se considère plus comme un arrangeur, dans le sens musical du mot, que comme un écrivain. Il apprendra, avec le temps, qu'il est l'auteur de sa version sans être l'auteur du conte, car le conte, il le sait, n'a pas d'auteur défini. C'est ce qui le différencie du romancier ou du poète.

Ce qui les rapproche c'est l'écriture. Si la langue du conteur est belle et forte, si le récit l'est tout autant, le lecteur se laissera embarquer. Le rêve du lecteur se déclenchera, grâce à cette alchimie que lui offre l'auteur avec une part de son âme : le lecteur sera captivé comme l'auditeur l'est en écoutant le conteur. Nous évoquons ici le cas de l'excellence chez le conteur comme chez l'écrivain.

Mais autant l'écriture est autonome chez l'écrivain, autant elle est intimement mêlée à la parole chez le conteur. Chez ce dernier, conter et écrire se relayent, se complètent, se stimulent. Conter et écrire, pour le conteur qui a choisi de s'exprimer dans ces deux registres, c'est proclamer que l'on existe, humain, homme, femme, citoyen, élément d'un lignage, fils, fille de, père, mère... prêt à transmettre ce qu'on vous a transmis.

Conter et écrire c'est s'engager, prendre la parole, prendre la plume ou la "souris" pour affirmer son appartenance à une culture, à un monde, à une époque. C'est nommer les choses. C'est dire j'existe, je suis vivant, je suis moi, unique et solidaire de l'ensemble. C'est aspirer, en fin de compte, à ce que tout artiste tend à faire.

Mais le conteur écrivain s'adresse à des lecteurs, à un auditoire, à une assistance, dont il a besoin pour exister. Il s'adresse à tous les sens de celui qui l'écoute, le regarde, le goûte et le sent. Il aspire à émouvoir son cœur, à enflammer son imagination, à éveiller sa conscience pour pouvoir partager, échanger, communier.

En outre, le passage à l'écriture et au livre est vécu par le conteur comme la chance que connaît l'ambidextre de se servir de ses deux mains...

Mimi Barthélémy

Conteuse, écrivain, spécialiste de la tradition orale haïtienne,
notamment du conte chanté
Auteur de théâtre, concepteur de spectacles

Bibliographie de Mimi Barthélémy

- *Le Monstre Bagay. Conte de la tradition orale haïtienne.* Bilingue français/créole. (ill. Clémentine Barthélémy). Paris, L'Harmattan (Contes des quatre vents), 1989
- *Le Mariage d'une puce. Conte d'Haïti.* (ill. Stephan Daigle). Montréal, Québec-Amérique (Clip), 1991
- *L'Oranger magique.* (ill. Clémentine Barthélémy). Livre et K7. Paris, Servedit, 1992
- *La Reine des poissons.* (ill. Clémentine Barthélémy). Livre et K7. Paris, Servedit, 1992
- *Tézin le poisson d'eau douce.* Bilingue français/créole. (ill. Elodie Barthélémy). Paris, L'Harmattan (Contes des quatre vents), 1994
- *Malice et l'âne qui chie de l'or et autres contes d'Haïti.* (ill. Olivier Besson). Paris, Syros (Paroles de conteurs), 1994, rééd. 2003
- *Le Géant poilu-velu.* (ill. Elbio Mazet). Orange, Grandir, 1995
- *Kangio la tortue d'Haïti et autres contes.* (ill. Olivier Besson). Paris, Syros (Paroles de conteurs), 1996
- *Anais et Bovi.* (gravures de Jean-Pierre Blanpain). Orange, Grandir, 1997
- *L'Oiseau charpentier.* (gravures sur lino Catherine Louis). Tiré en sérigraphie à 300 exemplaires. [À compte d'auteur], 1998
- *Haïti, la perle nue. Un documentaire pour comprendre l'écologie.* Gérard Barthélémy, Contes recueillis par Mimi Barthélémy. La Roque d'Anthéron, Vents d'ailleurs, 1999
- *Les Plus beaux contes de conteurs.* Ouvrage collectif. Paris, Syros jeunesse (Paroles de conteurs - Vents des îles), 1999
- *Cœurs de conteurs.* Ouvrage collectif. Paris, Syros jeunesse (Paroles de conteurs), 2000
- *Le Chasseur et l'oiseau.* (ill. Isabelle Malmezat). Orange, Grandir, 2000
- *Le Mariage de Pucette. Contes d'Haïti.* Paris, Syros (Contes nomades), 2001
- *Cabri, Cheval et Tigre.* (ill. Jean-Pierre Blanpain). Châteauneuf Le Rouge, Vents d'ailleurs (Les petites histoires de Mimi Barthélémy), 2001
- *Vieux Caïman. Contes des grandes îles de la mer Caraïbe.* (ill. Claudie Guyennon-Duchêne). Livre et K7. Aubais, Lirabelle, 2001
- *La clé du savoir.* (ill. Elodie Barthélémy). Port-au-Prince, Hachette-Deschamps, (Corossol), [2003]
- *Une très belle mort - Caribana.* Bruxelles, E. Lansman, 2004
- *Haïti conté.* Genève, Slatkine (à paraître en 2004)
- *L'histoire d'Haïti racontée aux enfants.* (Texte en créole Maximilien Laroche ; ill. Elodie Barthélémy). Montréal, Mémoire d'encrier, Vents d'ailleurs, 2004

Pour adultes

- *Contes diaboliques d'Haïti.* Paris, Karthala (Contes et Légendes), 1995
- *L'Ecorchée-marraine.* Paris, Acoria, 1998

CD

> *Chantez dansez Haïti Guadeloupe*, avec Serge Tamas (guitare) et Serge Marne (percussions). Paris, Enfance et Musique, 1996

> *Tendez chantez l'amour* (enregistrement public du spectacle), Ti Moun Fou, Paris, 1999

> *La belle Siwa, contes d'Haïti*. Paris, Enfance et Musique, 2000

> *Vieux Caïman - Contes des grandes îles de la mer Caraïbe*. Aubais, Lirabelle, 2001

>>> Livre et lecture en Haïti

> Une maison d'édition pour enfants à Port-au-Prince

Entretien avec Ilona Armand, directrice adjointe de Hachette-Deschamps, maison d'édition haïtienne spécialisée dans l'édition scolaire et la littérature jeunesse. Le travail d'édition - plus de quarante titres en six ans - est prolongé par une diffusion originale dans les écoles et un accompagnement des enseignants.

Viviana Quiñones : Comment vous êtes-vous lancé dans l'édition jeunesse ?

Ilona Armand : Hachette-Deschamps est née il y a dix ans. Nous avons toujours senti le besoin d'avoir une collection de livres pour enfants. Quoique la littérature haïtienne soit très riche, il n'y avait quasiment rien pour les jeunes lecteurs. En 1998, suite à un atelier d'écriture et d'illustration animé par Véronique Tadjou¹, nous nous sommes lancés dans l'aventure en sortant les cinq premiers titres de la collection Corossol, avec le concours du Projet franco-haïtien d'appui au livre et à la lecture. Depuis, le nombre d'auteurs de littérature jeunesse a sensiblement augmenté et une impulsion a ainsi été donnée à ce type de littérature en Haïti.

V. Q. : A qui sont destinés vos livres ?

I. A. : Nous avons commencé à nous adresser aux petits avec la collection Corossol destinée aux enfants de 5 à 8 ans (32 titres déjà parus). Il s'agit d'albums en couleurs, abondamment illustrés. Ensuite nous avons continué avec la collection Caïmite pour les préados de 8 ans à 12 ans (11 titres parus à ce jour). Caïmite propose des romans d'aventure en format poche comprenant surtout du texte et peu d'illustrations. Bien que les enfants soient créolophones, les titres publiés par Hachette-Deschamps le sont en général en français car les parents haïtiens sont attachés à la langue française et veulent que leurs enfants lisent dans cette langue. Indirectement, nous contribuons à la promotion du français dans une société majoritairement créolophone.

V. Q. : Comment assurez-vous la distribution de vos collections ?

I. A. : Au fil du temps, la Maison Henri Deschamps, notre distributeur, a monté un réseau de 37 distributeurs autorisés à travers tout le pays et dans les coins les plus retirés ; ce sont souvent de petites épiceries ou quincailleries qui vendent aussi des livres scolaires. Et nous réalisons beaucoup de ventes lors de la Fête du livre de jeunesse qui a lieu chaque année en mai. Ce système quoique efficace n'est pas suffisant car les parents et les enfants ne vont pas spontanément dans les librairies et les bibliothèques, et d'autre part le pouvoir d'achat est souvent trop faible pour permettre l'achat de livres. Nous avons pensé qu'il fallait apporter les livres directement aux enfants à l'école en les faisant entrer dans la salle de classe à l'aide de valises-bibliothèques itinérantes.

V. Q. : Pouvez-vous nous parler de votre opération de valises-bibliothèques itinérantes ?

I. A. : La plupart des écoles n'ont pas les moyens de s'offrir une salle destinée à la bibliothèque. Quand bien même elles en auraient une, il est très difficile pour un enseignant d'emmener sa classe à la bibliothèque : en Haïti, les classes comptent en moyenne 50 élèves. Ainsi est née l'idée de créer les valises-bibliothèques itinérantes remplies de livres jeunesse capables d'être utilisées en salle de classe. Cette valise peut être transportée d'une salle à l'autre dans l'école.

¹ Auteur et illustratrice ivoirienne de livres pour enfants ; elle anime des formations à l'illustration et à l'écriture.